

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE
DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022
N°62

Nombre de conseillers
Présents : 9
Absents : 6
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 11

Date de convocation :
08/12/2022

Objet :
Signature d'une
convention
avec le Département de
l'Ain : Aménagement
d'un feu vert récompense.

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel Klingler, Maire ;
Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Ophélie Janaudy et Messieurs Emmanuel PETAT, Cédric Butzer, Alain Peillon.

Membres excusés : Marie Villecourt a donné procuration à Sandrine Bricourt – Morgan Michalet a donné procuration à Josiane Charmont – Eric Elie.

Absents : Cindy Rochereau – Denis Renault – Romain Grillot

M. Le Maire explique que la commune a réalisé l'aménagement d'un feu vert récompense permettant d'apaiser la vitesse sur la RD 77.

Cette installation située sur une départementale doit faire l'objet d'une convention entre la commune et le Département afin de définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux ont été réalisés.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les termes du document et demande l'autorisation de la signer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention avec le Département de l'Ain , relative à l'aménagement d'un feu vert récompense, sur la RD 77.

CHARGE M. le Maire de l'exécution de la présente délibération,

Pour copie conforme,
Le Maire
Lionel Klingler



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20221216-2022862-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2022